

FOYER SOCIO-EDUCATIF - F.S.E

Le Foyer Socio-Educatif (F.S.E) est une association loi 1901 gérée par les adultes ET les élèves, qui offre aux élèves des activités péri-scolaires éducatives.

Le FSE, c'est :

- **Des clubs d'activités éducatives** animés par des adultes (club jeux de société, club journal...)
- **Des aides financières collectives** : Participation financière pour les voyages ou compétitions sportives, ou pour des intervenants extérieurs ; achat de mobiliers pour la salle du foyer ; achat du matériel nécessaire au fonctionnement des clubs, etc.).

Le FSE, à quoi ça sert ?

- **Développer des activités périscolaires éducatives** qui prolongent les enseignements dispensés en classe
- **Améliorer la vie dans l'établissement**
- **Impliquer davantage les élèves dans la vie du collège.**

Le FSE, comment ça marche ?

Comme toutes les associations, le FSE est dirigé par un bureau, avec un président, un trésorier et un secrétaire. Dans le cas particulier du FSE, pour impliquer davantage les élèves, il y a 2 bureaux : un bureau « adultes » et un bureau « élèves ».

- **Les réunions de bureau**, planifiées quand c'est nécessaire, réunissent les membres de chaque bureau pour prendre les décisions.
- **Les assemblées générales**, une ou deux fois par an, réunissent tous les adhérents du FSE pour faire le bilan d'une année et préparer l'année suivante. Elles permettent aussi d'élire, chaque année, les nouveaux membres des bureaux. Ajoutons à cela quelques réunions et quelques échanges sur internet.

Le FSE, son budget ?

Comme toutes les associations, le FSE fonctionne grâce aux adhésions, mais aussi grâce à diverses actions (loto, tombola, vente de gâteaux, photos...) qui peuvent être organisées.

Qu'a subventionné le F.S.E les années précédentes?

Activités/Sorties et voyages: Club jeux de société (renouvellement jeux), club journal, achat des récompenses des concours Kangourou, les énigmes mathématiques, la saint valentin, les bus pour des sorties diverses, les intervenants théâtre, récompenses pour les élèves éco délégués, les arbitres, les félicités en 3ème, organisation du bal de fin d'année des 3ème., le voyage à Madrid, voyage à Frioul Marseille.

Adhésion 2023/2024 : 1 enfant 10€ / 2 enfants 16€ / 3 enfants 24€

BULLETIN D'ADHESION

1er enfant NOM : Prénom :

Niveau : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

2ème enfant NOM : Prénom :

Niveau : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

NOM du représentant légal : Signature :

N'oubliez pas d'inscrire le nom de votre enfant au dos du chèque à l'ordre du FSE du Collège Mont d'Or.